

Madame la Provisseure

Aux

Parents d'élèves

LGT Jauféré Rudel

2, rue Urbain Chasseloup
33394 BLAYE cedex

Dossier suivi par
C. BOIREAU-CANET
Provisseure

Téléphone
Secrétariat 05.57.42.01.35
(lignes groupées)

Lycée Jauféré Rudel
ce.0330020t@ac-bordeaux.fr

**Objet : Dispositif de rentrée et de fonctionnement du lycée
– protocole sanitaire COVID-19**

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a impliqué la fermeture des écoles, collèges et lycées du 16 Mars au 10 Mai 2020. Dans le cadre de la stratégie de déconfinement il a été décidé une réouverture progressive des établissements scolaires dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

A compter de la rentrée 2020 le protocole sanitaire est assoupli, toutefois des règles sanitaires s'imposent encore à tous.

Je vous remercie de lire attentivement ce document (recto-verso) qui s'appuie sur les préconisations du protocole sanitaire national et qui précise les modalités de fonctionnement du lycée dans le respect de la doctrine sanitaire. Il est destiné aux parents d'élèves et aux élèves.

Préalable :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas envoyer leurs enfants au lycée en cas de fièvre à 38°C ou plus ou en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doivent pas se rendre au lycée. Ils en informent le chef d'établissement immédiatement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Application des règles de distanciation physique et des gestes barrières :

Le lycée est organisé afin de recevoir vos enfants et l'ensemble des personnels dans un cadre sanitaire sécurisé. Dès l'entrée dans l'établissement des sens de circulations ont été mis en place pour réduire le brassage des élèves. Ils devront être respectés.

Une bonne hygiène des mains est indispensable ; les toilettes des élèves et des personnels seront

quotidiennement équipés en savon et les salles de classe en gel hydroalcoolique.

Vos enfants devront venir au lycée munis de leurs deux masques pour la journée de cours. Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement ; bâtiments et cour de récréation.

Le port du masque est également obligatoire dans les transports scolaires.

Les gestes barrières devront être appliqués en permanence, partout, par tous. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus. Les parents ont également un rôle actif à jouer dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture des 2 masques quotidiens, mouchoirs en papier jetables, ...)

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le matin par les agents avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage et la désinfection des locaux.

Le restaurant scolaire sera désinfecté après chaque service.

Internat :

Les mêmes règles s'appliqueront à l'Internat. Les élèves internes devront prévoir 3 masques par jour et venir au lycée avec un jeu de 14 masques propres pour la semaine.

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous pour accompagner vos enfants.

Les consignes étant évolutives, nous vous informerons de toute modification qui interviendrait.

Nous vous remercions de votre précieuse contribution et vous assurons de notre dévouement.

A Blaye, le 28/08/2020

La Provisure

Le Proviseur

C. BOIREAU-CANET



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr

COVID-19

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens
et lycéens fassent leur rentrée dans
de bonnes conditions, nous prenons des
mesures garantissant la sécurité de tous.

**C'est avec vous et grâce à la responsabilisation
et la vigilance collectives que nous assurerons
l'éducation pour tous, en protégeant
les élèves comme les adultes.**

Voici la façon dont se déroulera la journée
de votre enfant et les règles à observer
pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre,
veillez à prendre la température de votre enfant.
Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit
rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer,
vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours
à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités
autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer
dans les écoles :
- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée

Port du masque



- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.
- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

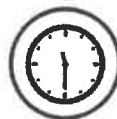
Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable
ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins. Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr